

1^{er} e-RALLYE LE TOUQUET PARIS-PLAGE TROPHEE ALPINE A290 RALLYE

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Le 1^{er} e-Rallye Touquet Paris Plage reprend l'intégralité du règlement particulier du 66ème rallye le Touquet-Pas de Calais, à l'exception des articles précisés dans le règlement particulier suivant.

Ce règlement particulier complète les règles spécifiques 2026.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France le **02/12/2025** et enregistré sous le numéro **0526** et il a reçu par la FFSA le permis d'organisation numéro **32** en date du **17/12/2025**

PROGRAMME ET HORAIRES

Idem : 66^{ème} RALLYE LE TOUQUET - PAS DE CALAIS

*Vérifications administratives lors de la prise du road-book
pour les autres horaires voir règlement Championnat de France*

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1p : OFFICIELS

Idem Championnat de France, sauf :

Commissaire Technique
Directeur de Course

TAB
TAB

1.2p : ELIGIBILITE

Le 1^{er} e-Rallye Le Touquet Paris Plage compte pour :

- Le Trophée Alpine A290 Rallye 2026



ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1p : DEMANDES D'ENGAGEMENT INSCRIPTIONS

3.1.5p : Toute personne désirant participer au **1^{er} e-RALLYE LE TOUQUET – PARIS PLAGE** doit adresser au secrétariat du rallye avant le **lundi 16 Mars 2026** à minuit (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement téléchargeable sur le site du rallye dûment complétée (**aucun règlement ne sera envoyé et celui-ci sera disponible sur le site de l'organisation**). www.rallyedutouquet.com

Bulletin d'engagement à adresser :

QUENTIN ROGER
4 Domaine du bois d'epainchen
62 130 ROELLECOURT

Joindre impérativement une photocopie de la 1ère page du PTH

3.1.10p : Le nombre maximum des engagés au 66ème rallye Le Touquet Pas de Calais est fixé à 250 voitures Tous rallyes de doublure confondus.

- 3.1.11p : Les droits d'engagement sont fixés à :
3.1.11p : Les droits d'engagement sont fixés à 1290 € avec le Système de géolocalisation
- Les équipages inscrits à une coupe de marque : 1290 € avec le Système de géolocalisation
- **Sur chaque engagement il sera prélevé 6 € pour les Commissaires de la Ligue des Hauts de France**

Le chèque d'engagement sera remis en banque à partir du 23 mars 2026.

3.3.P : ORDRE DE DEPART :

Conforme aux règles spécifiques e-Rallye 2026.

ARTICLE 4P. VOITURES ADMISES

4.1p : VOITURES AUTORISEES

Alpine A290 Rallye, conforme au règlement technique du Trophée Alpine A290 Rallye et aux règles spécifiques de la catégorie e-Rallye 2026.

ARTICLE 6P. SITES INFRASTRUCTURES

Le 1^{er} e-RALLYE VHC LE TOUQUET PARIS PLAGE représente un parcours de **485,660 km** dont **115,140 km** en ES. Il est divisé en **2 étapes** et **3 sections**.

- Etape 1.
- **4 ES : 265.630 km** dont **55.180 km** en **ES**
- Etape 2.
- **2 ES : 220.030 km** dont **59.960 km** en **ES**

Vérifications administratives voir le règlement du 66^{ème} Rallye Le Touquet Pas-de-Calais

Vérifications techniques Place du marché-LE TOUQUET le **jeudi 26 mars 2026 de 17 h30 à 20 h 00**.

Le 1^{er} e-rallye partira devant les voitures du rallye du championnat de France pour l'intégralité du rallye.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE LA COURSE

7.5.20p Séance d'essais :

Une séance d'essais sera organisée le **jeudi 26 mars 2026** (le lieu sera communiqué lors de la prise du road-book). Comme spécifié dans le programme, elle aura lieu de **10h00 à 16h00**. Elle est réservée aux concurrents qui en feront la demande sur le bulletin d'engagement et qui auront acquitté un droit de **160 €**. Seul l'équipage engagé peut participer à cette séance. Les pilotes et copilotes devront être en tenue de course et porter le bracelet d'identification. Les règles à observer sont celles appliquées en course.

Tout essai privé est INTERDIT du Jeudi 1^{er}janvier 2026 au Vendredi 27 mars 2026, même avec l'accord des Maires des communes concernées, sur les routes du département du Pas-de-Calais, de la Somme et du Nord, sauf après avoir validé votre demande aupres des services des Préfectures concernés.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement de la catégorie e-Rallye FFSA 2026.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1p : PRIX EN ESPECES : Conforme au Règlement Sportif du Trophée Alpine A290 Rallye 2026

10.2p : COUPES :

- Pour le 1er , 2e et 3e du classement général (pilote + copilote)
- Pour le pilote vainqueur Performer "Jean Ragnotti"
- Pour le 1er du Challenge Alpine Store
- Pour la 1re pilote Féminine